

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

THERMACELL

Version: 138a

Date de révision: 30/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: THERMACELL
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Ouate de cellulose pour l'isolation thermique et acoustique des bâtiments
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121
F-67025 STRASBOURG CEDEX
France
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 3. Phrase(s) S: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. Dangers principaux: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
2. 5. Autres dangers: Non déterminé.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Fibres de cellulose obtenues à partir de papiers issus de la filière de recyclage. La quantité d'acide borique utilisée dans ce produit est strictement inférieure à 5%. Par conséquent le produit est non dangereux, conformément à la réglementation européenne en vigueur.
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- boric acid; [1] boric acid; [2]
 - N° Id: 005-007-00-2 - N° CE: 233-139-2 - N° CAS: 10043-35-3
 - Conc. (% pds) : 1 < C <= 5
 - R-S : Classification: • Repr. Cat. 2; R60-61 •
 - SGH : SGH08 - Repr. 1B - Danger pour la santé - H360
- Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Amener à l'air libre en cas d'inhalation importante de particules en suspension.
Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: Si de grandes quantités sont ingerées, faire appel à un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

THERMACELL

Version: 138a

Date de révision: 30/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
4. 2. 1. Inhalation: Les poussières et les fumées peuvent provoquer chez les personnes particulièrement sensibles, une irritation des yeux, du nez ou de la gorge. Ils devront prendre des précautions adéquates.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Les poussières et les fumées peuvent provoquer chez les personnes particulièrement sensibles, une irritation des yeux, du nez ou de la gorge. Ils devront prendre des précautions adéquates.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Les poussières et les fumées peuvent provoquer chez les personnes particulièrement sensibles, une irritation des yeux, du nez ou de la gorge. Ils devront prendre des précautions adéquates.
4. 2. 4. Ingestion: Non applicable.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit est difficilement inflammable. En cas d'incendie, utiliser: poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. En cas d'incendie, des gaz irritants se dégagent.(voir aussi la rubrique 10)
5. 3. Conseils aux pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome.
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Aucune raisonnablement prévisible.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune précaution spéciale pour l'environnement n'est requise.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Prévoir une ventilation/aspiration/récupérateur adéquat aux endroits de formation des poussières.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Éviter toute formation de poussière. Prévoir une ventilation/aspiration/récupérateur adéquat aux endroits de formation des poussières. Les poussières et les fumées peuvent provoquer chez les personnes particulièrement sensibles, une irritation des yeux, du nez ou de la gorge. Ils devront prendre des précautions adéquates.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Protéger de l'humidité. Protéger le produit des rayons solaires.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser: de même nature que celui d'origine

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

THERMACELL

Version: 138a

Date de révision: 30/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

pour l'emballage / conteneur:

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Ouate de cellulose pour l'isolation thermique et acoustique des bâtiments

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Limite d'exposition professionnelle pour les poussières : VLE < 10 mg/m3

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.
Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre P1 pour particules inertes.

8. 2. 2. Protection des mains:

Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants de protection

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Il est recommandé de porter un vêtement de protection.
Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec un vêtement serré.

8. 2. 4. Protection des yeux:

S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 2. 5. Procédure(s) de surveillance recommandée(s):

Veillez à une ventilation adéquate. Eviter la formation de poussières.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:

solide

9. 1. 2. Couleur:

gris

9. 1. 3. Odeur:

aucune

9. 1. 4. PH:

Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:

Non applicable.

9. 1. 6. Point d'éclair:

Non applicable.

9. 1. 7. Limites d'explosivité:

Non déterminé.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):

la densité est fonction de l'utilisation

9. 1. 9. Viscosité:

Non applicable.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:

Non applicable.

9. 2. 2. Liposolubilité:

Non applicable.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants:

Non applicable.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:

Stable.

10. 2. Stabilité chimique:

solide de formes variables

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

10. 4. Conditions à éviter:

Eviter l'humidité

10. 5. Matières incompatibles:

Aucune.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

THERMACELL

Version: 138a

Date de révision: 30/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

10. 6. Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: produits non dangereux

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Non déterminé.

11. 2. 2. Contact avec la peau: Non déterminé.

11. 2. 3. Contact avec les yeux: Non déterminé.

11. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: solide de formes variables
Aucune précaution spéciale pour l'environnement n'est requise.

12. 2. Persistance et dégradabilité: Non déterminé.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.

12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.

12. 6. Autres effets néfastes: Aucun.

12. 7. Information(s) générale(s): Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14. 2. Numéro ONU: /

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 6. Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: cf § 7 & 8

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Règlement CE 1907-2006
Règlement CE 1272-2008
Règlement CE 790-2009
Règlement CE 453-2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

THERMACELL

Version: 138a

Date de révision: 30/10/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:
- R60 Peut altérer la fertilité.
R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet spécifique s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
16. 2. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. L'information contenue dans cette fiche a l'intention de décrire les recommandations de sécurité concernant notre produit. Elle n'engage pas sa responsabilité pour les propriétés physiques décrites.
16. 3. Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 4. Historique:
16. 4. 1. Date de la première édition: 30/10/2014
16. 4. 2. Version: 138a
16. 5. Réalisé par: SOPREMA -mkulinicz@soprema.fr